

Postulat : Aménagements autour des bâtiments scolaires (parcelles 386 & 129 principalement)

Trélex, le 20 septembre 2022

Lors de la présentation du programme de législature, l'aménagement du pourtour des bâtiments scolaires a été présenté comme l'une des priorités de la Municipalité. Par le présent postulat, nous souhaitons sensibiliser la Municipalité à plusieurs aspects qui devraient, à notre sens, figurer dans le futur projet de transformation et nous lui demandons d'étudier l'aménagement du pourtour de l'école et d'évaluer la pertinence de nos propositions.

Il nous semble, en effet, qu'il faudrait plutôt réfléchir de manière globale aux diverses utilisations prévues plutôt que de se contenter de « rénover » les installations existantes. D'autre part, il est important de considérer que, bien réaménagé, cet endroit pourrait être un vrai lieu de rencontre pour la population de Trélex, lieu qu'elle réclame.

Dès lors, nous proposons, à la Municipalité de rester attentive aux éléments suivants dans le cadre de son futur projet :

- Songer à la mise en place des aménagements pour que les parents puissent voir leurs enfants jouer sur le terrain de football de manière plus confortable.
- Penser aux parents qui attendent à la place de jeu en (ré)installant des tables afin de pouvoir y faire des pique-niques.
- Repenser l'emplacement des bancs en intégrant la question de l'ombre des arbres. Il est, en effet, souhaitable que les personnes qui sont assises sur les bancs ne soient pas candidates à l'ensemble des désagréments causés par le rayonnement solaire direct.
- Aménager des coins ombragés autour de la grande salle (arbres ou autre).
- Installer un endroit afin de pouvoir pratiquer le Fitness *outdoor* ou de *Parkour*. L'endroit idéal pourrait être entre le collège et la Ferme Gallé.
- Installer un endroit pour faire de la pétanque (devant la grande salle ?).
- Installer des tables de ping-pong en dur (devant la grande salle ?).
- Installer un lieu de pratique des sports à roulette (skateboard, roller, trottinettes, ...) ce qui devrait permettre de supprimer la rampe actuellement dangereuse et négligée.
- Installer des toilettes et un point d'eau utilisables du matin au soir sans devoir accéder aux bâtiments scolaires.
- Réaménager la mini-déchèterie actuellement sur le parking et qui est provisoire depuis de nombreuses décennies.
- Réfléchir à faciliter la circulation des piétons et des cyclistes entre ces divers lieux de vie et prévoir des aménagements pour sécuriser la dépose des enfants aux abords de l'école.
- Réfléchir à la mise en place d'éclairages avec détecteurs de mouvement afin d'éviter d'avoir des lumières allumées toute la nuit

Nous sommes bien conscients que cette énumération – non exhaustive - peut, à première vue, ressembler à un inventaire à la Prévert. Elle a cependant pour unique but d'encourager à Municipalité à repenser cette place centrale non pas uniquement comme « ce qu'il y a autour de l'école » mais comme un véritable lieu de vie et d'activités diverses, pour tous les âges.

Dans l'attente de sa réponse, nous remercions d'avance la Municipalité pour sa prise en considération.

Sarah Berney

Stephan Wenger

David Vogel

Philippe Eav

